

16.—Bilan consolidé condensé au 31 décembre 1936, montrant les ajustements au 1er janvier 1937, tels qu'autorisés par la loi sur la revision du capital des Chemins de Fer Nationaux du Canada, 1937—nn.

Item.	Tel que publié au 31 décembre 1936.	Ajustements autorisés par la Loi.	Tel que révisé au 1er janvier 1937.
	\$	\$	\$
Passif.			
Capital-actions détenu par le gouvernement fédéral.....	265,628,339	-265,628,339	Nil
Capital-actions détenu par le public.....	4,584,100	Nil	4,584,100
Subventions gouvernementales de la Province du Canada	15,142,633	-15,142,633	Nil
Autres subventions.....	3,013,749	Nil	3,013,749
Dettes fondées—publique.....	1,184,612,249	"	1,184,612,249
Prêts pour le Dominion du Canada et intérêt.....	1,251,916,623 ¹	-1,174,693,156 ²	77,223,467
Dépenses du Dominion du Canada pour les chemins de fer du gouvernement canadien—			
Voies et matériel.....	388,290,263	-388,290,263	Nil
Capital de roulement.....	16,771,981	Nil	16,771,981
Passif courant.....	35,351,859	"	35,351,859
Passif différé.....	3,331,771	"	3,331,771
Crédits et réserves non ajustés.....	36,381,120	"	36,381,120
Solde des profits et pertes—déficit.....	-904,655,718	904,655,718	Nil
Nouveau compte autorisé—			
Part du propriétaire—Gouvernement fédéral (re- présentée par)—			
1,000,000 d'actions du capital-actions sans valeur nominale du Canadien National émises pour la valeur rési- duelle du capital-actions du Ca- nadian Northern.....	\$ 18,000,000		
5,000,000 d'actions du capital-actions sans valeur nominale émise par le Trust des titres au gouverne- ment en considération des va- leurs mobilières, avances nantis- sements pour intérêt non payé et titres remis en nantissement dé- tenus par le gouvernement.....	\$ 270,037,438		
Immobilisations du gouvernement fédéral dans les chemins de fer du gouvernement canadien.....	\$ 388,290,263	676,327,701	676,327,701
Totaux, passif.....	2,300,368,969¹	-262,770,972¹	2,037,597,997

¹ Ne comprend pas les nantissements pour intérêt du gouvernement fédéral s'élevant à \$43,949,039.

² Comprend: prêts pour capital, \$270,037,438; prêts pour déficits, \$373,823,120; intérêt couru, \$530,832,598.

Structure du capital et dette des chemins de fer Nationaux du Canada.—La loi sur la revision du capital a éliminé le solde des profits et pertes au 1er janvier 1937; les soldes des profits et pertes pour 1937 et les années futures seront également éliminés en chargeant à la "Part du Propriétaire—Gouvernement fédéral" les pertes attribuables à l'abandon de lignes et tels autres item qui n'impliquent pas le paiement en espèces au temps où les item sont couchés par écrit, et au moyen des contributions en espèces du gouvernement pour les déficits de caisse. Ces déficits de caisse paraissent dans la dernière colonne du tableau 15; pour les années 1923-36 on y a fait face au moyen de prêts gouvernementaux, de paiement direct à partir du 1er juillet 1927 et de réduction du capital de roulement.

Le tableau 17 montre pour chaque année, de 1922 à 1937: (1) le capital-actions; (2) la dette fondée détenue par le public; (3) les prêts et avances du gouvernement; et (4) les affectations pour les Chemins de Fer Nationaux du Canada. Le capital-actions se compose de \$165,627,739 d'actions du Grand Tronc détenues par le gouvernement fédéral et \$100,000,600 d'actions du Canadian Northern Railway également détenues par le gouvernement fédéral. Au 31 décembre 1922 il y avait aussi une émission de \$4,591,975 d'actions des lignes constituantes détenues par le public, dont \$8,175 ont été rachetés. Le tableau fait voir les ajustements du capital nominal du réseau en vigueur le 1er janvier 1937, en vertu de la loi sur la revision du capital.